

BULLETIN D'INFORMATION de la FONDATION iFRAP

ÉDITO



Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP

A peine élu, le nouveau Président français, François Hollande, devra prendre position dans le débat qui agite l'Europe actuellement : la croissance est-elle ou non compatible avec la rigueur ? Soyons pourtant réalistes : baisser les dépenses publiques dans un pays où elles représentent 56 % du PIB, est-ce vraiment de la rigueur ? En tant que Fondation qui réfléchit sur les politiques publiques, l'iFRAP a calculé qu'il est possible d'économiser 129 milliards d'euros sur cinq ans en gardant un niveau important de services publics. D'autre part, les freins à la croissance sont tellement importants en France qu'il ne serait pas difficile de les desserrer pour faire repartir l'activité : en favorisant le financement du risque et en assouplissant le marché du travail. C'est ce que demande Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne, en appelant à des « réformes structurelles en faveur de la croissance pour faciliter l'activité entrepreneuriale, la création de nouvelles entreprises et d'emplois ».

Ce ne sont pas l'encadrement des licenciements boursiers, l'augmentation des charges sur les salaires ou les hausses d'impôts qui permettront à nos entreprises de créer à nouveau de la richesse. En particulier, l'imposition des revenus du capital et une tranche d'IR à 75 % freineraient les investissements des particuliers.

La relance par l'arrosage d'argent public est une impasse. Les entreprises sont la clé de notre avenir et il faut les encourager à grandir plutôt que de les taxer pour distribuer du pouvoir d'achat à des consommateurs qui achèteront des produits importés.



La Fondation iFRAP ?

“ Quelle attente ! Quelle exigence ! ”
François Hollande
en réponse à l'étude « 100 jours pour réformer la France »



Exclusif. Face à la timidité des candidats sur la réduction de la dépense publique, l'iFRAP dégage ses solutions choc

« Le temps pressé, dit Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation, car les candidats français de la droite sont très prudents. Ils ne peuvent pas dire ce qu'ils ont dit en privé. » La Fondation de l'Économie, à l'instar de ce qu'a fait son directeur, a donc écrit à tous les candidats de la droite et de la gauche pour leur proposer une série de mesures à mettre en œuvre dès le premier jour de leur mandat. L'iFRAP a donc écrit une série de lettres aux candidats de la droite et de la gauche pour leur proposer une série de mesures à mettre en œuvre dès le premier jour de leur mandat. L'iFRAP a donc écrit une série de lettres aux candidats de la droite et de la gauche pour leur proposer une série de mesures à mettre en œuvre dès le premier jour de leur mandat.

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Budget supplémentaire	18,54	12,50	14,54	12,00	18,54
Économies	16,36	26,2	26,65	26,52	24,27
Déficit	-27	-14	-12	-14	-27
Déficit en % du PIB	3,95%	2,38%	2,49%	2,49%	3,95%

Dans les médias...



En 2011 : 60 % de passages médias en plus pour la Fondation iFRAP. Dernièrement, le « Plan pour sauver le AAA de la France » et l'étude « 100 jours pour réformer la France » ont été notamment souvent repris dans la presse, à la radio et à la télévision.



100 jours pour réformer la France

Le Point l'a dit: l'iFRAP dégage ses solutions choc. Au lendemain des élections, la Fondation iFRAP a relevé le défi de prioriser les réformes nécessaires dans les 100 jours après les législatives, du 18 juin au 25 septembre 2012. Pour cette étude nous avons retenu la perspective de croissance de l'OCDE (1.36 point de croissance en 2013), moins favorable que le scénario du Gouvernement (2 points). Dans les 100 premiers jours, il faudra agir sur deux leviers: créer de la croissance et économiser sur les dépenses publiques. À partir du 19 juin, une première série de réformes appelée « stimulus package » favorise la croissance en libérant les énergies bridées et en multipliant les créations d'entreprises: flexibilité du marché du travail, ouverture des enseignes tous les jours, fiscalité favorable à la création de start-up. À la clé, 1,7 million de nouveaux emplois en 5 ans. Dans un second temps, dès le 3 juillet 2012, nous proposons de rééquilibrer les dépenses publiques sur 5 ans en ciblant les dépenses des personnels publics, des opérateurs de l'État, des collectivités locales et les dépenses sociales. Ce plan permettrait d'économiser sur les dépenses publiques 129 milliards d'euros d'ici 2017. La Fondation iFRAP propose aussi un référendum sur le statut de la fonction publique et sur le financement des syndicats à la rentrée. En suivant ce scénario, la France réduirait son déficit public à 37 milliards, serait pour la première fois en 30 ans en excédent primaire et pourrait commencer à rembourser la dette en 2019. 100 jours pour mener les réformes éludées ces dernières années.

RÉFORMER LA FRANCE EN 100 JOURS:

- 129 milliards d'économies
- 1 point de croissance par an
- 1,7 million de nouveaux emplois marchands en 5 ans
- Retour à l'excédent primaire



1 | Le « stimulus package » de la croissance

Les premières réformes doivent viser en priorité l'emploi et le redémarrage de la croissance. Pour cela, il convient d'assouplir les contraintes fiscales et réglementaires qui pèsent sur la création d'entreprises et leur développement. Objectif: créer 1,7 million d'emplois en 5 ans.

La flexibilité favorise les secteurs innovants et accroît la productivité du travail

■ CDD de 36 mois

Élargir les cas de recours au CDD et autoriser une durée maximum de 36 mois avec plusieurs renouvellements à l'intérieur de cette durée.

■ Autoriser à nouveau le licenciement économique

Modifier ainsi l'article L.1233-3 al. 1 du Code du travail: « Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification, refusée par le salarié, d'un élément essentiel du contrat de travail, motivées par une réorganisation de l'entreprise. ».

■ Flexibiliser le temps de travail

Instaurer des temps de travail et des salaires variables par négociation de branche ou d'entreprise avec supériorité de l'accord de branche ou d'entreprise sur le contrat individuel.

■ Simplifier et assouplir le Code du travail

Engager une vaste réforme et, comme priorités, relever les seuils sociaux, dépenaliser les obligations des entrepreneurs, supprimer les dommages-intérêts forfaitaires et limiter les causes de nullité.

■ Ouverture 24 heures/24 et 7 jours/7 des magasins et des services

Permettre l'ouverture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des magasins et des services. Objectif: +5 % d'emplois sur le secteur, soit 200 000 emplois et 11,6 milliards de cotisations sociales employeur en 5 ans.

■ Baisser les cotisations patronales

Transférer le plus possible les charges patronales sur d'autres prélèvements obligatoires.

■ Supprimer le Smic universel et confier la négociation des bas salaires aux seuls partenaires sociaux

Créer des « Smib », salaires minimums négociés par branche.

Un plan start-up* en France pour dynamiser l'investissement productif

*Start-up = entreprises de moins de 10 millions d'euros de total de bilan et moins de 50 salariés.

■ Inciter au financement de la création d'entreprises

Mettre en place une mesure globale de déduction ISF-IR en remplacement des dispositifs existants: réduction d'impôt (IR ou ISF) équivalente à 30 % du montant de l'investissement (plancher 100 000 euros; plafond 200 000/400 000 euros) dans une start-up. Y ajouter la détaxation totale des plus-values sur cession de ces titres détenus au moins 5 ans.

■ Créer un statut d'entreprise qui encourage les vocations de Business Angels

Compléter la Loi de modernisation de l'économie et l'article 239 Bis AB du CGI visant à faire considérer les Business Angels investissant plus de 100 000 euros dans une start-up comme des « investisseurs actifs » éligibles au régime des BIC.

■ Ouvrir les données publiques afin de permettre l'éclosion de start-up qui réutilisent ces données

La possibilité d'accéder et réutiliser des informations publiques pour des utilisateurs privés pour leurs besoins propres est fondamentale, car cela permet la création de nombreuses entreprises. Or les blocages actuels sont très nombreux, en vertu d'exceptions légales.

Ce plan Start-up vise à multiplier par 10 le nombre de « Business Angels » indépendants en France en 5 ans, ce qui représente un investissement de 12 milliards dans les entreprises, 600 000 emplois et 2,94 milliards d'euros de cotisations sociales employeur en 5 ans.

CHIFFRAGE TOTAL DES MESURES DE CROISSANCE

→ 100 milliards de ressources supplémentaires pour le pays, 1 point de croissance par an, et 1,7 million de créations nettes d'emplois ETP dans le secteur marchand en 5 ans.



Le BULLETIN D'INFORMATION DE LA FONDATION iFRAP

est une publication de la Fondation iFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique, 5 rue Cadet, 75009 Paris. Tél.

01 42 33 29 15. Fax 01 40 26 47 19. www.ifrap.org. **Directeur de la publication:** Olivier Mitterrand. **Directeur:** Agnès Verdier-Molinié. **Conception éditoriale et graphique, secrétariat de rédaction:** TEMA|presse (03 87 69 18 01). **Impression:** Groupe Socosprint Imprimeurs/88000 Épinal, certifié PEFC CTP/1-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Dépôt légal:** mai 2012. ISSN: 2116-3510

2 | Baisser les dépenses publiques : c'est maintenant !

La seconde phase du planning de la Fondation iFRAP se concentre sur une baisse des dépenses : dépenses de l'État, des collectivités locales, des opérateurs de l'État, et des dépenses sociales. Objectif : rétablir un excédent hors charge de la dette avant 2017 et générer un excédent global à partir de 2019 afin de réduire l'endettement public.

■ Baisser les dépenses de l'État

■ **Masse salariale.** Poursuivre le non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et l'étendre aux 50 opérateurs de l'État. À partir de fin 2015, supprimer le dispositif des heures supplémentaires au sein de la fonction publique. Et poursuivre le gel du point d'indice des trois fonctions publiques.

→ Soit 18,86 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Rationaliser la gestion des opérateurs.** Diminuer de 5 % les subventions pour charge de service public, reverser les surplus des taxes qui financent les opérateurs, supprimer les emplois hors plafond des opérateurs.

→ Soit 6,88 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Rationaliser les achats de l'État.** Poursuivre la logique de baisse des achats de l'État et l'étendre aux opérateurs.

→ Soit 4,35 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Restructurer l'immobilier de l'État.** Plan de cessions étalé sur 3 ans, transformation de France Domaine en « foncière de l'État », mettre en place un opérateur immobilier unique.

→ Soit 6,3 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Rendre l'École autonome et réformer le statut enseignant.** Augmenter de 2 heures le temps de travail des enseignants, dont les traitements seront revalorisés et qui seront recrutés sous contrat de droit privé. Mettre en place un forfait de financement éducatif (national + local).

■ **Dépenses des collectivités locales.** Maîtriser les prélèvements sur recette en direction des collectivités locales et sanctuariser la réserve de précaution.

→ Soit respectivement 7 milliards et 6,612 milliards d'économies sur 5 ans.

■ Baisser les dépenses des collectivités locales

■ **Masse salariale des collectivités.** Mettre en place un plafond d'emplois territoriaux. Appliquer le « un sur deux » aux collectivités et passer à 20 % de rétrocessions au lieu de 50 %. Définir la cible d'évolution des dépenses. Lutter contre l'absentéisme en alignant les jours de carence sur le privé.

→ Soit 13,75 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Coûts de fonctionnement des collectivités.** Professionnalisation de la fonction achat auprès des collectivités, plafonner les dépenses de fonctionnement en modernisant l'immobilier et en optimisant les services publics grâce à de vraies mutualisations.

→ Soit 8,7 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Rationaliser l'immobilier public territorial.** Imposer la logique du 12 m²/agent, valoriser le « patrimoine privé » des collectivités et sa cessibilité.

→ Soit 2,52 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Réduire les subventions locales aux associations.** Taxation budgétaire de 5 % et imposition d'un plafond d'emplois dans le secteur associatif géré à 30 % sur fonds publics.

→ Soit 3,11 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Mettre en place un « Ondal » (objectif national de dépenses locales).** Fixer des objectifs en matière de masse salariale, de dépenses de fonctionnement et de dépenses d'intervention.

→ Soit 24 milliards d'économies sur 5 ans.

■ Baisser les dépenses de protection sociale

■ **Créer un système de retraites universel.** Uniformiser les droits et fusionner Cnav, Arrco, Agirc et Ircantec. Affilier également les nouveaux embauchés disposant de régimes spéciaux à ce régime général.

Calcul des retraites sur les salaires des 4 dernières années.

→ Soit 6 milliards d'économies sur 5 ans.

■ Baisser les dépenses d'assurance-maladie (total : 20,6 milliards d'économies)

■ **Tarifs des hôpitaux.** Aligner graduellement à partir de 2013 les tarifs des hôpitaux publics sur ceux des cliniques privées pour tous les soins fréquents.

→ Soit 15 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Transports sanitaires.** Limiter les transports sanitaires aux cas vraiment nécessaires, en en mettant une partie à la charge des intéressés ou en régionalisant les soins.

→ Soit 1,5 milliard d'économies sur 5 ans.

■ **Affections longue durée (ALD).** Baisser le taux de remboursement des ALD progressivement de 100 % à 94 %.

→ Soit 1,6 milliard d'économies sur 5 ans.

■ **Réduire les actes inutiles.** Médecine de ville : réduire les actes inutiles en diversifiant les modes d'exercice de ces professions : exercice en groupes, délégation de tâches, salariat, entrepreneuriat, liaison avec un établissement de soins.

→ Soit 2,5 milliards d'économies sur 5 ans.

■ Baisser les dépenses de l'assurance chômage (total : 8,25 milliards d'économies)

■ **Cotisation chômage des salariés du secteur public.** Aligner le taux de cotisation chômage des salariés du secteur public sur celui du secteur privé.

→ Soit 4,5 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Intermittents du spectacle.** Réduire le nombre de salariés couverts par ce régime aux seuls artistes et augmenter les taux de cotisation des entreprises qui les emploient.

→ Soit 1,5 milliard d'économies sur 5 ans.

■ **Durée d'indemnisation.** Améliorer le suivi des chômeurs et leur formation. Diminuer la durée d'indemnisation à 18 mois et abaisser le plafond à trois puis deux plafonds de la Sécurité sociale. Obliger à la recherche active d'emploi.

→ Soit 2,25 milliards d'économies sur 5 ans.

■ **Assistanat.** Rendre imposables les revenus de l'assistanat et les plafonner.

MESSAGES D'OLIVIER MITTERRAND ET BERNARD ZIMMERN, TRANSMISSION DE PRÉSIDENT À LA FONDATION IFRAP

Chers Amis,

Après 27 ans à la présidence de l'iFRAP et ayant constaté que, désormais, la Fondation iFRAP avait l'envergure d'un Think-tank de premier plan grâce aux efforts réussis de son directeur, Agnès Verdier-Molinié, j'ai souhaité passer la main à Olivier Mitterrand, polytechnicien comme moi et chef d'une importante entreprise qu'il a lui-même créée. J'ai eu la chance qu'Olivier accepte de conduire la Fondation iFRAP pour les prochaines années et je l'en remercie vivement. Je reste président d'honneur de la Fondation et continuerai de participer à ses recherches. Avec mes remerciements à tous ceux qui ont bien voulu accompagner et aider au développement de l'iFRAP depuis 1985. En espérant qu'ils continueront de soutenir cette jeune équipe pour faire passer nos idées.

Votre dévoué,

Bernard Zimmern
Président d'honneur



Chers Amis,

On ne succède pas à Bernard Zimmern, on a la volonté de continuer dans ses pas le même combat. C'est ce que j'ai dit au Conseil d'Administration de notre Fondation, lors de cette toute récente passation de flambeau. Soyez tous rassurés, Bernard reste à nos côtés, activement, pour continuer à éclairer les travaux de notre Fondation de ses conseils et de ses recherches. L'équipe de la Fondation iFRAP, dirigée efficacement par Agnès, poursuit son travail de fond et Dieu sait si, en ces temps difficiles, la matière ne nous manque pas ! Respect, admiration et affection pour notre président-fondateur, l'irremplaçable Bernard Zimmern. Nous continuons sa grande œuvre.

Votre tout aussi dévoué,

Olivier Mitterrand
Président

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

OUI, je m'abonne à *Société Civile* pour 1 an, soit 65 € au lieu de ~~88 €~~ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP



NOUVEAU FORMAT

M. M^{me} M^{lle}

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Localité

E-mail

OUI, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de € que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale: réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique: au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable; ou bien au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.